

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 18 NOVEMBRE 2024

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE POUR LA PRÉVENTION ET LA GUÉRISON DE L'EXPLOITATION, DES ATTEINTES ET DES VIOLENCES SEXUELLES VISANT LES ENFANTS, LA LDH APPELLE À UN SURSAUT

Le chiffre est accablant : 56 % des victimes de violences sexuelles sont mineures. Le chiffre est aussi bien connu. Pourtant, la riposte des pouvoirs publics n'est pas à la hauteur.

Alors que les enfants doivent être particulièrement protégés, alors que le service public est l'instrument privilégié de cette protection, car seul à même de mener une politique de prévention et de détection, ses moyens ne cessent d'être réduits. Les structures de protection maternelle et infantile (PMI), de l'aide sociale à l'enfance (Ase), ou de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) voient l'emploi diminué, de même que les assistantes et assistants de service social et les infirmières et infirmiers dans les établissements scolaires. Autant de signes indiquant le faible investissement dont bénéficie ce domaine.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle les pouvoirs publics à prendre la juste mesure du phénomène et à mener, moyens à la clé, une politique à la hauteur, tant en matière de formation des personnels, d'amélioration de la prise en charge judiciaire. La LDH souligne, enfin, l'urgence d'une campagne de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles subies par des enfants.

LDH
Fondée en 1898

